

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 JANVIER 2015

PRESENTS :

CHRETIEN Patrice
FORTUNA Christine
CHEVAILLIOT Yannick
CHRETIEN Mathieu
DAVIN Alexandre
DEVILLE Yannick
LAMBIN Mélanie
MASCLAUX Valéry
PREVOTEAU Denis
REPEL Delphine

ABSENT(S) : DE SA Karine qui donne pouvoir à CHEVAILLIOT Yannick

REVISION DU SCOT

Le maire explique à l'assemblée en quoi consiste le SCoT2R (Schéma de Cohérence Territoriale Rémois) et que le SCoT s'impose au PLU.

Un questionnaire doit être rendu à la CCNC concernant la consommation des espaces sur Bermericourt.

Chaque commune a un document d'urbanisme (PLU ou POS) et beaucoup trop de surfaces sont classées en zone à urbaniser. La révision du SCoT imposera de réduire ces zones, plusieurs scénarii sont proposés :

- 1) Consommation identique
- 2) Plus de nouvelles zones d'activités + densification modérée
- 3) Plus de nouvelles zones d'activités + densification forte
- 4) Diminution de la consommation globale actuelle de 25%
- 5) Diminution de la consommation globale actuelle de 50%

Actuellement le PLU de la commune a comme objectif une moyenne de 3 nouveaux logements par an. Ce qui s'est vérifié sur les 10 dernières années.

Mme RODRIGUES-GARCIA de l'agence d'urbanisme s'est proposée d'expliquer aux élus la révision du SCoT, au cours d'une intervention à Loivre le 20 janvier.

TRAVAUX RUE ST SEBASTIEN

Après en avoir délibéré le Conseil DECIDE à 10 voix pour, 1 contre (Mélanie LAMBIN) le réaménagement de la voirie et trottoir PMR rue St SEBASTIEN.

Le conseil municipal DECIDE également de confier la maîtrise d'œuvre de ces travaux au bureau d'étude SOFIM.

PERMANENCE POUR LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 22 ET 29 MARS 2015

Le planning de tenue du bureau de vote pour les élections départementales est établi. Il reste encore quelques plages horaires à compléter.

Le maire demande aux élus qui ne peuvent être présents à ces 2 dates, de bien vouloir trouver une personne pour les remplacer.

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

- ✓ Le Maire informe du devis établi par la SAFER pour la mise à jour du tableau jaune.

La séance est levée à 22h45.